

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance publique du 9 décembre 2024**

Convocation adressée le 4 décembre 2024

Délibération publiée le 16 décembre 2024

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, à 14h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 4 décembre 2024 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Audrey HENOCQUE ; Stéphanie LEGER ; Richard MARION ; Patrick ODIARD Luc SEGUIN ; Corinne SUBAI

Absent(es) excusé(es) : Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Florence VERNEY-CARRON

Absent(es) : Samira BACHA-HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Cédric VAN STYVENDAEL

Procuration :

Nadine GEORGEL à Patrick ODIARD

Secrétaire : Audrey HENOCQUE

2024_54

MISE EN PLACE D'UN PÔLE SANTE ET BIEN-ETRE POUR LES ETUDIANTS

Rapporteur : Patrick ODIARD

Le Conservatoire de Lyon s'intéresse depuis de nombreuses années à la problématique de la santé des artistes, aussi bien pour les enseignant-es que pour les élèves.

Plusieurs propositions ont vu le jour au fil des ans : des formations *Geste et postures* pour le corps enseignant, divers ateliers corporels et conférences autour de la santé physique des musicien-nes pour les élèves.

Depuis la rentrée 2023, et en lien avec les associations étudiantes, une attention particulière a été portée à la santé mentale étudiante, avec la mise en place d'un partenariat avec l'association Nightline et de groupes de parole.

Conformément aux préconisations du SNOP 2023, dans la continuité des actions menées précédemment et en lien avec son projet d'établissement, le conservatoire de Lyon souhaite développer une démarche globale de prévention et d'accompagnement sur les questions de santé physique et mentale pour les élèves comme pour le corps enseignant, avec la création d'un **pôle expérimental pour la santé physique et mentale dans les pratiques artistiques**



Ce pôle englobe plusieurs propositions :

- ✓ La poursuite du partenariat avec l'association Nightline, pour une amélioration de la santé mentale des étudiant-es (convention renouvelée lors du Comité syndical du 10/10/2024)
- ✓ La poursuite d'ateliers corporels et du module de gestion des émotions scéniques pour les élèves.
- ✓ Un cours de Hathayoga ajusté aux pratiques artistiques, proposé aux étudiant-es et au personnel de l'établissement, via l'Association des enseignant-es du conservatoire
- ✓ Des formations gestes et postures pour le corps enseignant inscrites dans le plan de formation
- ✓ **La mise en place expérimentale de consultations gratuites pour les élèves, par des professionnels de santé, kinésithérapeutes, spécialisés dans la prise en charge des artistes, via l'association « Musician Care Praticiens » :**
 - **Kinésithérapie**

Séances de diagnostic posture (1/2h), en cas de douleurs, tension ou questionnements. Les élèves peuvent également venir accompagnés de leur enseignant-e pour un travail collaboratif, à l'écoute des questionnements de chacun-e autour de la posture des élèves.

Il s'agit de séance unique. Il n'y a pas de suivi de soins. Une orientation vers un médecin traitant ou spécialiste peut être proposée.

Ces séances sont réservées dans un premier temps aux élèves en musique. La danse et le théâtre ont déjà une approche sur ces questions.
 - **Préparation neuro-psychologique : comprendre les mécanismes du cerveau et libérer le jeu**

Séances en petits groupes pour appréhender les mécanismes cérébraux face aux défis de la scène via une approche novatrice basée sur les neurosciences. Structuration du travail autour de routines et exercices adaptés à la préparation immédiate et à moyen terme pour concerts, auditions et concours.
 - **Modalités d'organisation de ces consultations**

12 créneaux de 2h chacun (4 séances d'1/2h) sont proposés de janvier à juin (3 créneaux de kinésithérapie + 1 créneau collectif pour la préparation neuropsychologique sur chaque période de 2 mois).

Les professionnels de santé qui interviennent font partie de l'association « Musician Care Praticiens » qui les rémunère.

L'association facture ces prestations au conservatoire.

Pour les élèves : pas de nécessité d'ordonnance. Les intervenants sont couverts par leur responsabilité civile professionnelle (système équivalent pour des interventions en club sportif)

Premiers intervenants pressentis : Mathieu Fischer (kinésithérapeute), Xavier Mallamaci (kinésithérapeute, préparateur neuro-psychologique). D'autres professionnels de santé pourront intervenir. L'expérience pourrait être élargie dans un second temps à des séances avec un psychologue.

Les élèves prennent rdv directement via un système d'inscription en ligne (à mettre en place). Une autorisation parentale est nécessaire pour les élèves mineurs.
- **Coût global pour le conservatoire : 30€ la séance X 48 séances soit 1 440€ TTC pour la période expérimentale de janvier à juin 2025**

Envoyé en préfecture le 10/12/2024

Reçu en préfecture le 10/12/2024

Publié le

ID : 069-256901398-20241209-2024_54-DE



Le conseil d'établissement réuni le 25 novembre 2024, a retenu l'idée de dénommer SAFE ce pôle, Santé des Artistes au Fil de l'Ecoute.

Compte tenu de l'intérêt de ce dispositif,

Le comité syndical, à l'unanimité,

- ✓ autorise la mise en place d'un pôle dédié à la santé mentale et physique dans les pratiques artistiques et valide l'acronyme SAFE ;
- ✓ décide que cette mise en place sera faite à titre expérimental sur le premier semestre 2025 et qu'un bilan sera réalisé à l'issue de cette expérimentation ;
- ✓ autorise le président à passer commande de prestations de kinésithérapie et de préparation neuropsychologique auprès de l'association Musician Care praticiens, dans la limite de 1 440 TTC et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,

Patrick ODIARD